

## RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

- ANNEE 2020 -

Conseil Municipal du 23 janvier 2020

*AVERTISSEMENT : Le Budget est élaboré par les élus dans leurs compétences respectives et les techniciens dans leurs domaines de spécialité. Le Budget 2020 sera voté en l'absence de clôture du compte administratif 2019. Il n'intègre donc pas le résultat de ce dernier qui sera repris avant le mois de juin au moment du Budget Supplémentaire.*

*En raison de la décentralisation des crédits il a été retenu de présenter le Budget **par Gestionnaires de Crédits** (9 Pôles de Compétences : ADM, FIN, RH, ECO, CULT, SEJ, ST, PM et URBA) et non plus **par Destinations** (modèle en vigueur depuis 2008). Ceci permet de diminuer les lignes de saisie, mais également de faciliter les transferts d'une destination vers une autre en cours d'année sans nécessiter de décision modificative budgétaire. Cette organisation s'apparente à la logique d'une ventilation par FONCTION plutôt que par NATURE, en vigueur dans les plus grandes collectivités.*

## **CADRE JURIDIQUE DU RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES**

Depuis la loi « Administration Territoriale de la République » (ATR) du 6 février 1992, la tenue d'un débat d'orientations budgétaires (DOB) s'impose aux communes et plus généralement aux collectivités dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif et dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L. 2121-8. Première étape du cycle budgétaire annuel des collectivités locales, le DOB est un document essentiel qui permet de rendre compte de la gestion de la ville (analyse rétrospective).

L'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « NOTRe », publiée au journal officiel du 8 août 2015 a voulu accentuer l'information des conseillers municipaux. Aussi, dorénavant, le DOB s'effectue sur la base d'un rapport élaboré par le maire sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, l'évolution des taux de fiscalité locale ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

## ANALYSE FINANCIERE :

### FISCALITE



Strate : communes de 5 000 à 10 000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

2018

2017

2016

2015

2014

2013

2012

Autres exercices ▼

Eléments de Fiscalité	En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate
<b>Bases nettes imposées au profit de la commune</b>			
Taxe d'habitation (y compris THLV)	7 513	1 356	1 359
Foncier bâti	6 648	1 200	1 276
Foncier non bâti	544	98	17
Foncier non bâti (Taxe additionnelle)	0	0	0
Cotisation foncière des entreprises (fiscalité additionnelle)	0	0	0
<b>Réductions de bases accordées sur délibérations</b>			
Taxe d'habitation (y compris THLV)	0	0	90
Foncier bâti	0	0	1
Foncier non bâti	0	0	0
Cotisation foncière des entreprises	0	0	0
<b>Taux</b>			
	<u>Taux voté</u>		<u>Taux moyen de la strate</u>
Taxe d'habitation (y compris THLV)	12,05 %		15,21 %
Foncier bâti	27,40 %		20,88 %
Foncier non bâti	84,40 %		52,84 %
Foncier non bâti (Taxe additionnelle)	0,00 %		0,00 %
Cotisation foncière des entreprises	0,00 %		0,00 %
<b>Produits des impôts locaux</b>			
Taxe d'habitation (y compris THLV)	905	163	207
Foncier bâti	1 822	329	266
Foncier non bâti	460	83	9
Foncier non bâti (Taxe additionnelle)	0	0	0
Cotisation foncière des entreprises	0	0	0
<b>Produits des impôts de répartition</b>			
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	0	0	0
Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseau	0	0	0
Taxe sur les surfaces commerciales	0	0	0

## EVOLUTION DE LA DETTE

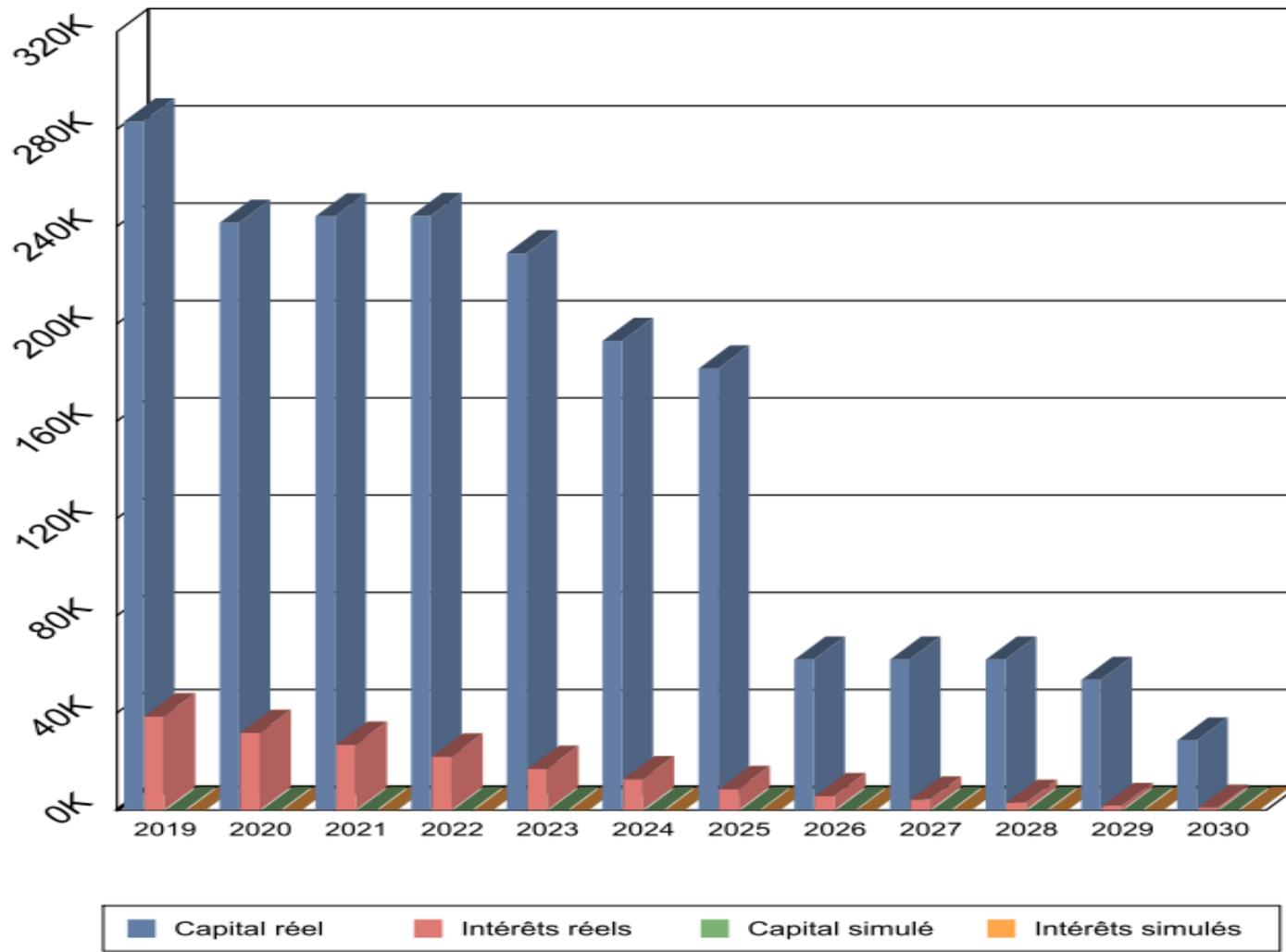
Date : 07/01/2020 15:38
<b>Endettement pluriannuel</b>
<b>632 - MAIRIE DE COURTHEZON</b>

Budget : 00 - Période : du 01/01/2019 au 31/12/2030 - Sans prise en compte des emprunts simulés.

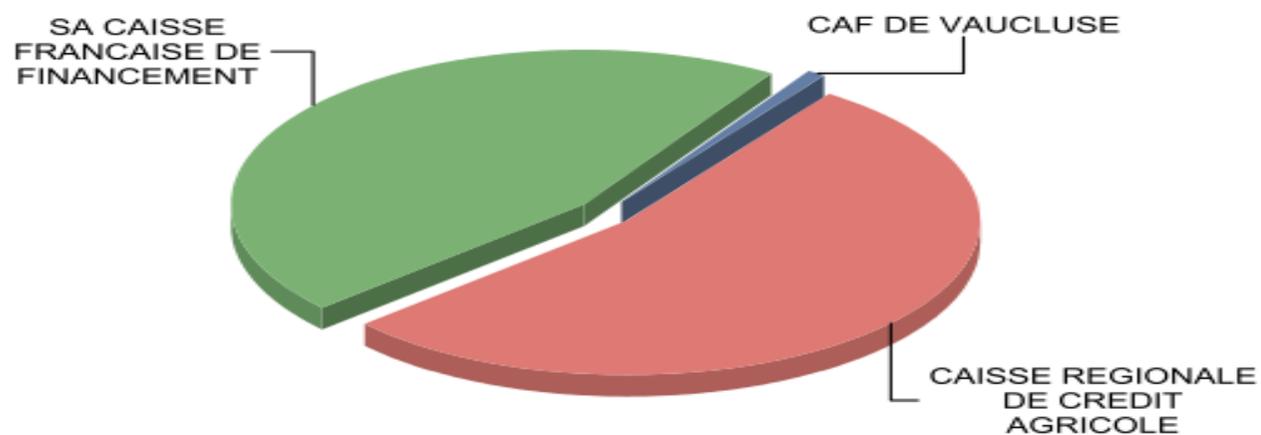
### BUDGET PRINCIPAL

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Frais TTC	Commissions TTC	Capital restant dû
2019	321 730,86 €	38 643,58 €	283 087,28 €	0,00 €	0,00 €	1 934 112,37 €
2020	273 255,17 €	31 774,51 €	241 480,66 €	0,00 €	0,00 €	1 651 025,09 €
2021	271 088,04 €	26 949,68 €	244 138,36 €	0,00 €	0,00 €	1 409 544,43 €
2022	266 285,11 €	22 036,82 €	244 248,29 €	0,00 €	0,00 €	1 165 406,07 €
2023	245 973,63 €	17 034,14 €	228 939,49 €	0,00 €	0,00 €	921 157,78 €
2024	205 630,72 €	12 781,75 €	192 848,97 €	0,00 €	0,00 €	692 218,29 €
2025	190 216,70 €	8 704,59 €	181 512,11 €	0,00 €	0,00 €	499 369,32 €
2026	67 673,88 €	5 769,12 €	61 904,76 €	0,00 €	0,00 €	317 857,21 €
2027	66 312,45 €	4 407,69 €	61 904,76 €	0,00 €	0,00 €	255 952,45 €
2028	64 951,02 €	3 046,26 €	61 904,76 €	0,00 €	0,00 €	194 047,69 €
2029	55 256,46 €	1 684,83 €	53 571,63 €	0,00 €	0,00 €	132 142,93 €
2030	29 501,08 €	929,64 €	28 571,44 €	0,00 €	0,00 €	78 571,30 €

Diagramme de remboursement

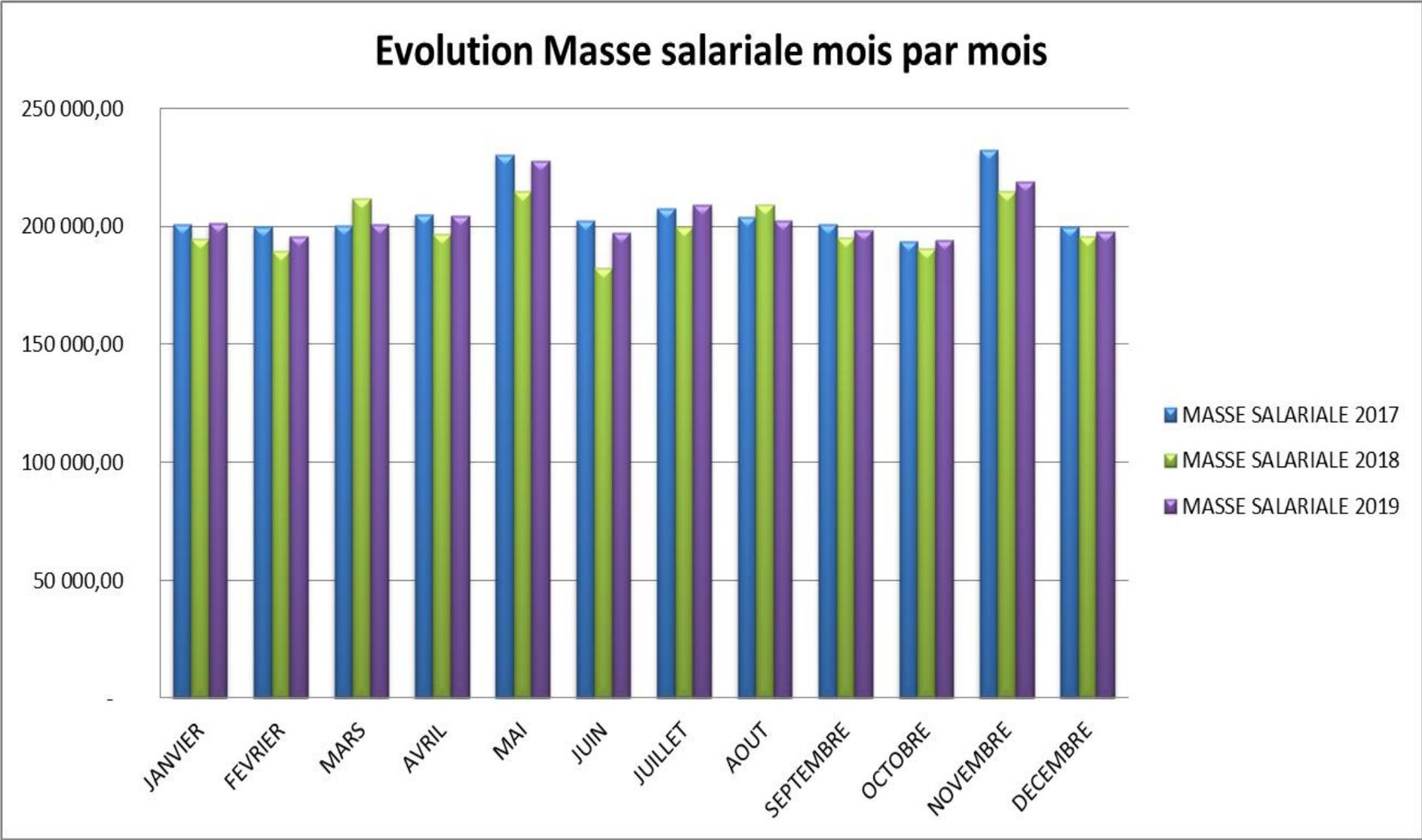


## Répartition des échéances par prêteur pour l'exercice 2020



CAF DE VAUCLUSE	2 634,60 €	1,0%
CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE	146 040,99 €	53,4%
SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	124 579,58 €	45,6%
VALLAT MARIE	0,00 €	0,0%
Total:	273 255,17 €	100,0%

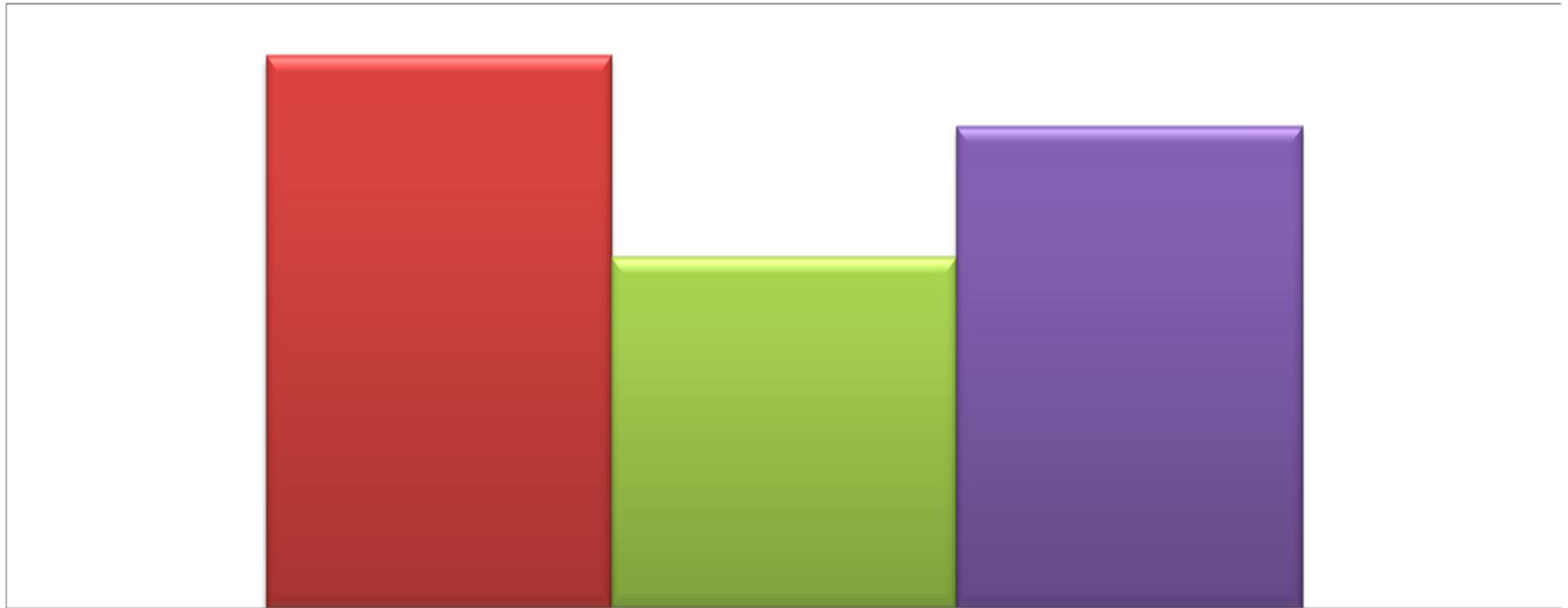
EVOLUTION MASSE SALARIALE



## COMPARATIF MASSE SALARIALE TOTALE 2017/2018/2019

2 500 000,00

2 250 000,00



MONTANT

■ TOTAL 2017

2 478 567,32

■ TOTAL 2018

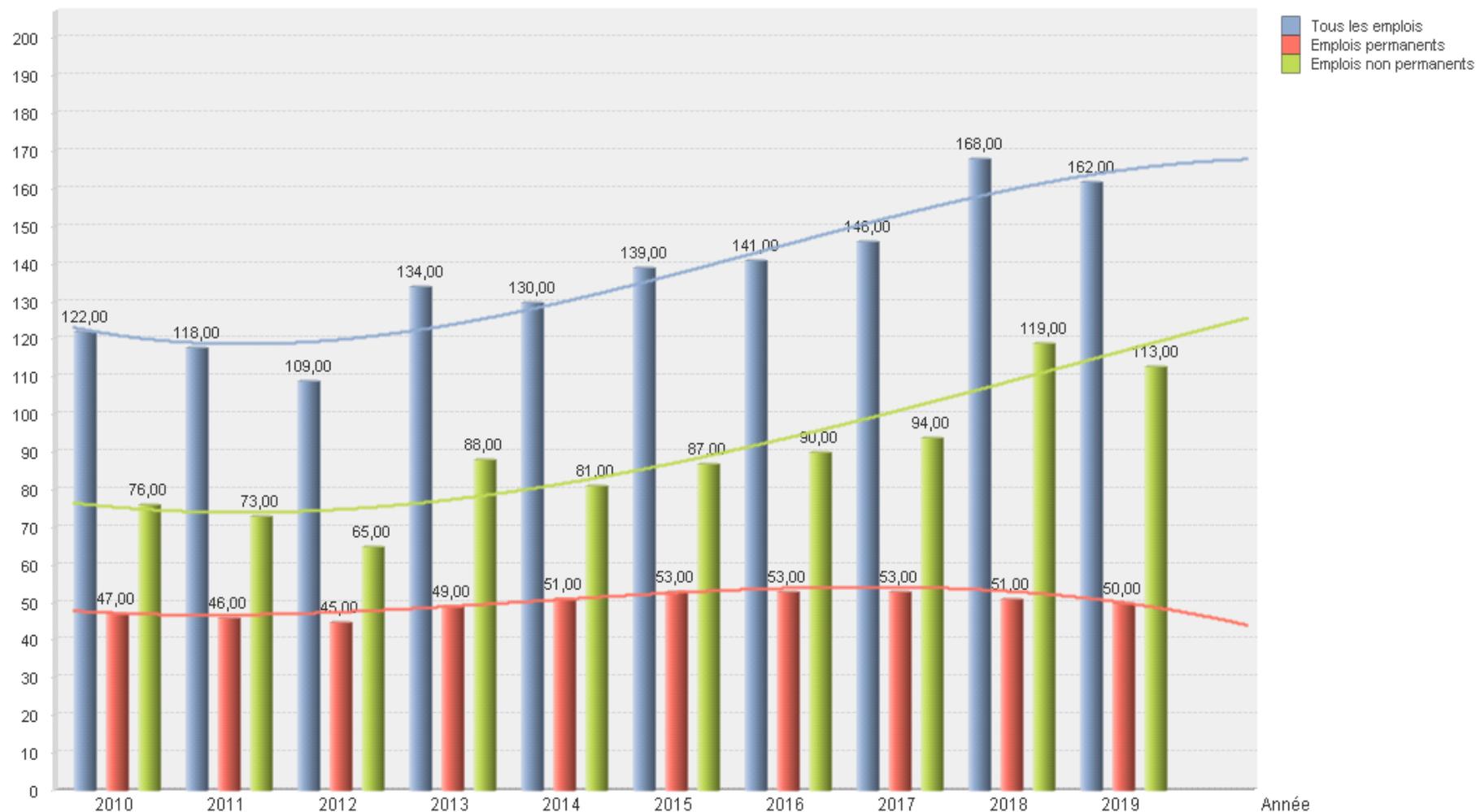
2 395 898,77

■ TOTAL 2019

2 449 312,42

## EVOLUTION DES EFFECTIFS

Effectif physique de 2010 à 2019 par type d'emploi

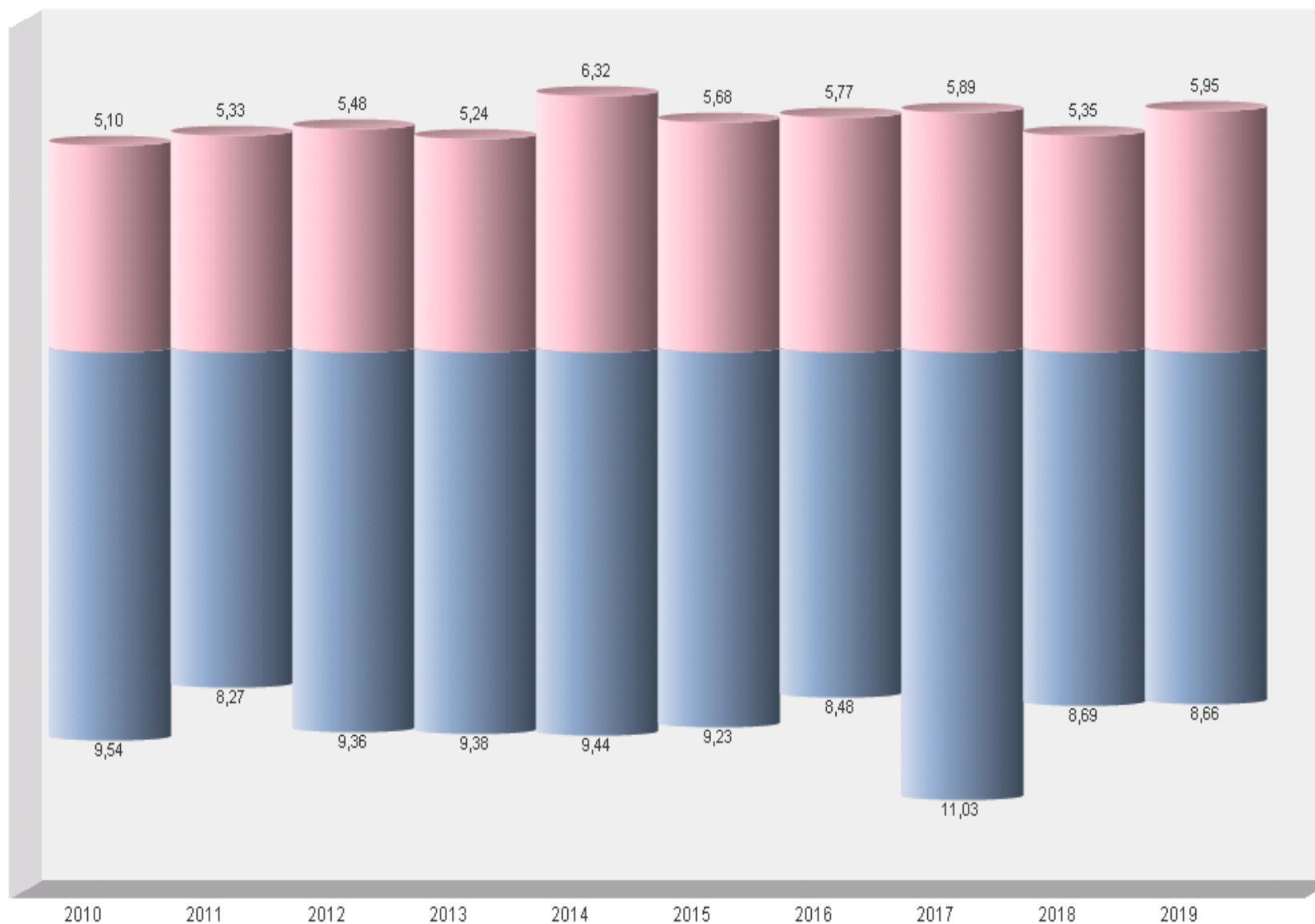


*Attention pour les emplois non permanents il s'agit de l'addition de tous les contrats y compris vacataires et ponctuels. Au réel environ 30/40 emplois non permanents.*

Ancienneté moyenne au 31/01 de 2010 à 2019 pour tous les emplois



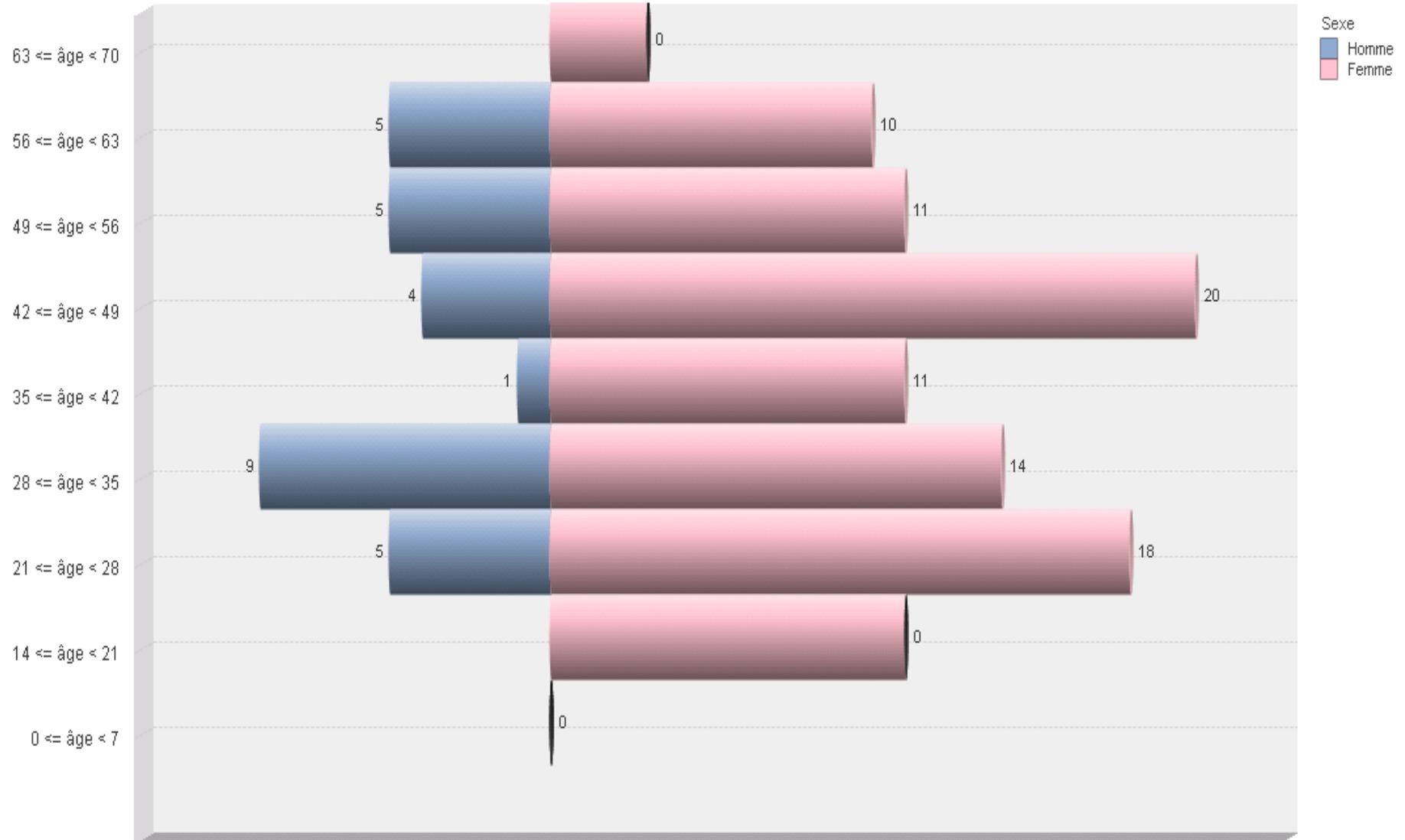
Sexe  
Homme  
Femme



Historique des absences SVM de 2010 à 2019



Pyramide des âges au 31/01/2019  
Effectif physique mensuel par tranche d'âges pour tous les emplois



## EVOLUTION DES DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

*DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 5 623 232.64 € (+2.04% par rapport au BP 2019)*

L'évolution des dépenses de fonctionnement se caractérise comme suit :

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP2017	BP2018	BP2019	BP2020	évolution
11	Charges à caractère général	1 385 128	1 260 200	1 300 948	1 304 653	0,28%
60	Achats et Variations de stocks	587 050	572 515	571 795	605 865	
61	Service extérieurs	316 573	258 555	286 464	241 716	
62	Autres services extérieurs	466 005	414 030	405 236	419 119	
63	Impôts Taxes et versements assimilés	15 500	15 100	37 453	37 953	
12	Charges de personnel et frais assimilés	2 429 650	2 657 227	2 537 615	2 555 800	0,72%
62	Autres services extérieurs		2 000	38 000,00	23 000,00	
63	Impôts Taxes et versements assimilés	30 650	34 072	35 630	35 950	
64	Charges de personnel	2 399 000	2 621 155	2 463 985	2 496 850	
14	Atténuation de produits	124 000	55 000			
42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	324 545	339 950	376 480	410 247	8,97%
65	Autres charges de gestion courante	836 597	914 308	949 211	1 002 299	5,59%
66	Charges financières	62 183	51 238	28 271	25 854	-8,55%
67	Charges exceptionnelles	4 550	4 985	11 640	11 640	0,00%
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES (hors 023)</b>	<b>5 166 653</b>	<b>5 282 908</b>	<b>5 204 165</b>	<b>5 310 493</b>	<b>2,04%</b>

**RECETTE DE FONCTIONNEMENT : 5 623 232,64 € (-1.40% par rapport au BP 2019)**

L'évolution des recettes de fonctionnement se caractérise comme suit :

	<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>BP2017</b>	<b>BP2018</b>	<b>BP2019</b>	<b>BP2020</b>	<b>évolution</b>
13	Atténuation de charges	282 900,00	169 175,55	156 173,08	175 000,00	12,06%
42	Opérations d'ordre entre sections	60 804,92	49 454,92	36 423,29	42 522,89	16,75%
70	Produits des services du domaine et ventes	250 550,00	254 250,00	275 700,00	303 965,75	10,25%
73	Impôts et Taxes	4 129 855,00	4 092 855,00	4 179 942,00	4 221 900,00	1,00%
74	Dotations et participations	1 051 080,00	1 056 787,00	850 114,00	836 764,00	-1,57%
75	Autres produits de gestion courante	48 200,00	42 900,00	46 290,00	42 080,00	-9,09%
76	Produits financiers	30,00				
77	Produits exceptionnels	2 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	0,00%
	<b>TOTAL DES RECETTES RELLES (hors 002)</b>	<b>5 825 419,92</b>	<b>5 666 422,47</b>	<b>5 545 642,37</b>	<b>5 623 232,64</b>	<b>1,40%</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

---

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 1 216 309,60€ (- 54,08% par rapport à 2019)**

**RECETTES D'INVESTISSEMENT : 833 986,92€ (-43,69% par rapport à 2019)**

Le différentiel recettes-dépenses se traduit par un besoin de financement de 382 322,68€ environ équilibré comme suit en attente de l'affectation du résultat :

- Excédent section de fonctionnement : 312 739,68€
- Emprunt : 382 322,68€

## **BUDGET PRINCIPAL PAR GESTIONNAIRE DE CREDITS :**

### **GEC/ ST 2020**

#### **1- Fonctionnement**

##### **Dépense :**

Diminution du compte 60611 de 8 000 € suite à un meilleur suivi : fuite, abonnements fermés...

Augmentation du compte 60612 de 13 000 € suite à une hausse du nouveau contrat d'électricité

Compte 60621 besoin de combustible cette année pour les ateliers (nous achetons 1 année sur 2)

Augmentation du compte 60622 suite à l'achat de nouveaux véhicules.

Augmentation du compte 60631 suite à l'intégration d'un nouveau site

Compte 60632 maintien des dépenses divers équipements, diminution des travaux en régie par rapport à l'année dernière. Un point sur les travaux en régie sera fait sur le BS

Augmentation du compte 60636 dont le budget était un peu juste en 2019

Augmentation du compte 6068 suite à la reprise des stades en régie

Augmentation du compte 611 car le montant de la TVA n'était pas le bon

Plus d'affectation sur le compte 6122 suite au nouveau contrat de location des photocopieurs, plus de crédit-bail mobilier

Augmentation du compte 6135 suite à l'actualisation des contrats

Diminution du compte 61521 suite au non renouvellement du marché d'entretien des stades

Diminution du compte 615221 car renouvellement du contrat de dératisation des bâtiments qui est un peu moins cher et moins de travaux sur l'entretien des bâtiments

Diminution du compte 615232 suite à la non vérification par Suez des poteaux incendies cette année (fait tous les 2 ans) et diminution de l'hydrocurage

Augmentation du compte 61551 car plus de véhicules à entretenir

Augmentation du compte 61558 suite aux interventions imprévues à la cantine

Diminution du compte 6156 suite au nouveau contrat pour les photocopieurs moins cher

Hausse du compte 616 suite aux acquisitions véhicules et biens qui vont augmenter notre prime

Diminution du compte 6226 suite au non renouvellement de l'AMO pour les marchés gaz et l'électricité qui étaient pour 2019 et la diminution du contrôle de la qualité de l'air car une partie a été engagée en 2019

Augmentation du compte 6228 suite aux frais de raccordement et transport du conteneur pour le foot si nouvelle offre

Diminution du compte 6262 suite au marché de téléphonie mobile moins cher

Diminution du compte 6283 suite au montant après remise en état chantier ADAP car 2 sites cette année

Baisse du compte 6288 car nous n'avons besoin cette année que d'un service de destruction des archives

#### **Recettes :**

Loyer des logements communaux pour environ 31 800 €

Redevance d'occupation du domaine public par GRDF, Orange, Bouygues et conventions d'occupation du DP pour environ 22 500 €. Attention 8500€ devront être reversés à la CCPRO qui nous les restituera dans l'enveloppe travaux chaque année

Evaluation des remboursements de sinistres pour environ 8 000 €

## **2- Investissement :**

### **Dépense :**

#### **Opération 1007 / Travaux bâtiments-terrains :**

Les dépenses liées à la mise en accessibilité des bâtiments communaux 2020 sont cette année intégralement dans la section investissement avec des ainsi que les frais d'insertion. Les frais d'études ont été engagés sur 2019.

Une maîtrise d'œuvre pour un diagnostic sur une partie des remparts suite au sinistre Gibert

Le report des travaux concernant le SAIP

Des dépenses d'équipement pour le cimetière

Reprise toiture Colonieu et Jean Vilar

Remplacement porte Charles de Gaulle + cylindre Deny

Travaux de reprise escalier presbytère

Installation d'un poteau incendie devant domaine Masquin qui fera l'objet d'une recette du même montant

Installation d'un coffret électrique forain vers la salle poly

Démolition rue du Fond du Sac

Câblage réseau nouvelle classe informatique Jean Vilar

Renouvellement ordinateurs école maternelle Val Seille

Equipement nouvelle classe informatique Jean Vilar

Acquisition téléphone fixe sans fil IP pour la RAM

Report de l'ouverture des crédits anticipés

Certaines dépenses seront mises au BS ou en DM durant l'année :

- Démolition rue de la Glacière
- Reprise de toutes les portes et menuiseries de la salle poly

**Pour l'opération 1014 / Voies et réseaux divers, espaces verts :**

Sol souple et jeux pour divers sites

Renouvellement divers mobiliers urbains

**Opération 1024 / Immobilisations Corporelles :**

Achat illumination et outillage ST

Acquisition scie à ruban pour le menuisier

Acquisition conteneur pour le foot si nouvelle offre !

Achat d'un nouveau véhicule pour les ST, service espaces verts

Renouvellement de téléphones mobiles

Renouvellement de caméra de vidéo surveillance

Renouvellement chaises de bureau

Acquisition table froide pour la cuisine centrale

Acquisition armoires et bac à albums pour les écoles

Acquisition de cendriers nomades

Report de l'ouverture des crédits anticipés

Certaines dépenses seront mises au BS ou en DM durant l'année :

- Travaux réhabilitation fontaine 4 saisons

**Opération 201501 / CRECHE :**

Budget création crèche : travaux avenant imprévus et casiers

**Opération 201901 / CREATION AIRE DE LAVAGE AGRICOLE :**

Budget création aire de lavage agricole : travaux avenants imprévus 10%

**Opération 2019003 REHABILITATION CORNILLAC**

Budget frais divers études, impressions, communication : 20 000€

MOE et travaux à affiner pour inscription au BS

**Opération 202003 LES HALLES/MRI**

Budget divers 20 000€

**Suppression des opérations suivantes :**

- 201104 / Cuisine centrale
- 201401 / Pup Barrade

### **Recettes :**

Des recettes relatives à la FDIE et la FRAT, DETR, DSIL dont on ne connaît pas encore le montant seront inscrites au BS.

## **GEC/ SEEJ 2020**

### **1- Fonctionnement :**

Les différentes lignes budgétaires du SEJ :

108 : CLAS

109 : Crèche

110 : Assistantes maternelles / RAM

111 : Centre de loisirs

112 : Accueil jeunes

124 : LAEP

302 : Ecole ETAPS

617 : Evènementiel jeunesse

621 : Evènementiel enfance

### **LES CHARGES :**

**Pour le CLAS 108**, budget identique à celui de 2019

**Pour la crèche 109**, le montant de la subvention de 2019 était de 154 535 €, avec l'augmentation de la capacité d'accueil de 33 % sur la nouvelle crèche, où l'on passe de 45 berceaux, à 60 berceaux, la subvention pour 2020 aurait dû être de 205 500 € sur une année complète. Avec le retard de livraison de la structure, nous estimons le 1er trimestre à 45 berceaux et les 3 autres à 60 berceaux, ce qui au prorata, ramène la subvention 2020 à 180 000 €. L'année 2020 ne pourra pas servir de référence pour la subvention 2021, car nous n'aurons pas une réelle lisibilité sur les coûts de fonctionnement hivernaux de la nouvelle structure. Mais quoiqu'il en soit la subvention 2021 devrait avoisiner les 200 000 €

**Pour les assistantes maternelles 110** : Jusqu'à l'ouverture du RAM après réception des locaux et formation de l'animatrice recrutée, les animations seront proposées au centre de loisirs comme les années précédentes. Ensuite, une fois les locaux investis les actions se dérouleront de manière hebdomadaire. Le coût de fonctionnement est compensé par une aide de la CAF qui vient couvrir une part importante du salaire de l'animatrice à 0,25% ETP. Le poste salaire est supporté par le CCAS à qui la mairie verse une subvention complémentaire de 7 500 € à l'année en provision qui sera ajustée au BS en fonction de la recette correspondante. Les coûts de fonctionnement et investissements sont rattachés au SEJ mairie.

Dépenses			Recettes	
60224	Fournitures administratives	250 €	PS CAF 0.25% ETP	6 433 €
6061	Eau, électricité, chauffage,	500 €	Bonus territoire	En attente
60623	Alimentation	250 €	PSEJ	
60628	Pharmacie	100 €	Commune	8 746 €
60632	Petit équipement	500 €	PS MSA	321 €
6068	Fournitures consommables	750 €	Sub équipement MSA	5 000 €
6156	Maintenance (ordi. alarme. tél...)	300 €		
6182	Documentation, bibliothèque	500 €		
6228	Intervenants (dont spectacle Noël)	3 000 €		
6257	Réception (dont goûter de Noël)	200 €		
6261	Frais d'affranchissement	150 €		
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 000 €		
6714	Cadeau livre de Noël	500 €		
64	Salaire 0.25 ETP	5 500 €		
63	Charges 0.25 ETP	2 000 €		
218	Equipement	5 000 €		
	<b>TOTAL</b>	<b>20 500 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>20 550 €</b>

**Pour le centre de loisirs 111**, le budget dépenses de fonctionnement reste identique à celui de 2019 en précisant que sur les lignes relatives à la régie prévues à 35 600 € en 2019, les dépenses réalisées avoisinent les 31 000 € soit une économie d'environ 12%. Le nombre d'enfants courthézonnais fréquentant la structure est en augmentation. Nous n'avons plus de convention avec Châteauneuf du Pape, et nous avons toutefois été amenés à refuser des enfants de Courthézon car nous avons atteint la capacité d'accueil de la structure.

Au niveau des recettes, celles-ci sont stables malgré une augmentation de la fréquentation, ce qui s'explique par des quotients familiaux des usagers en baisses et donc des prix de journées en baisses également.

**Pour l'accueil jeunes 112**, Légère baisse de 2% du budget prévisionnel de fonctionnement pour 2020, en précisant comme pour le centre de loisirs une économie d'environ 12% sur le réalisé 2019.

**Pour le LAEP 124** : nouveau service RAM-LAEP qui débutera au cours du 1<sup>ier</sup> semestre 2020 avec l'embauche de l'animatrice au 1<sup>ier</sup> février 2020 à 0.25 ETP (complément du 0.25 ETP RAM). Une fois les locaux investis les actions se dérouleront de manière hebdomadaire. Le coût de fonctionnement est compensé par une aide de 30% de la CAF dans la limite du prix plafond. Le poste salaire est supporté par le CCAS à qui la mairie verse une subvention complémentaire de 7 500 € à l'année en provision qui sera ajustée au BS en fonction de la recette correspondante. Les coûts de fonctionnement et investissements sont rattachés au SEJ mairie.

Dépenses			Recettes	
60224	Fournitures administratives	500 €	PS CAF 30% prix plafond	5 900 €
6061	Eau, électricité, chauffage,	1 000 €	L'aide au démarrage CAF	?
60623	Alimentation	200 €	Commune	8 800 €
60628	Pharmacie	50 €	Sub MSA équipement	5 000 €
60632	Petit équipement	250 €		
6068	Fournitures consommables	250 €		
6156	Maintenance (ordi. alarme. tél...)	300 €		
6182	Documentation, bibliothèque	250 €		
6228	Intervenants (dont supervision)	1 500 €		
6257	Réception	100 €		
6261	Frais d'affranchissement	150 €		
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 000 €		
64	Salaire 0.25 ETP	5 500 €		
63	Charges 0.25 ETP	2 000 €		
	Salaires personnel mis à dispo	1 650 €		
218	Equipement	5 000 €		
	<b>TOTAL</b>	<b>19 700 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>19 700 €</b>

**Pour les écoles/ETAPS 302**, subvention d'1€ par élève de Vilar soit 190 €

**Pour l'évènementiel jeunesse 617**, augmentation du budget qui passe de 5 500 € à 6 000 € en vue du projet Courthez'art en juin 2020

**Pour l'évènementiel enfance 621**, augmentation du budget qui passe de 1 000 € à 1 500 € en vue du projet Courthez'art en juin 2020

**CAF** : Le dispositif "Carte Temps Libre" évolue en 2020.

Le dispositif auparavant alimenté par une enveloppe mairie et une enveloppe CAF a évolué vers une enveloppe budgétaire uniquement provisionnée par la CAF.

## **LES RECETTES :**

Les participations familles augmentent de 6% par rapport au prévisionnel 2019

Incertitudes quant aux recettes de la CAF car le CEJ s'est terminé en 2019 et que le nouveau dispositif CTG (convention territoriale globale) n'est pas encore finalisée. La CAF nous a annoncé que les nouvelles subventions ne devraient pas être inférieures à celles de 2019.

De même difficultés pour estimer les recettes CAF/MSA pour le fonctionnement crèche, RAM, LAEP car nous n'avons pas de dates officielles de démarrage ni d'année de référence.

Baisse des recettes de 0.75% par rapport à 2018 due notamment au désengagement du Conseil Départemental sur le subventionnement des accueils de loisirs. Les recettes prévisionnelles 2019 sont de 330 014 € contre 332 327 € en 2018

## **INVESTISSEMENT :**

Demande de 10 000 € pour l'acquisition du matériel informatique, mobilier, jeux, bancs d'accueil, présentoirs... pour le RAM/LAEP. La MSA devrait verser une subvention d'équipement de 10 000 €

Demande de 1 000 € dans le cadre du renouvellement (2<sup>ème</sup> phase) du matériel sportif vieillissant.

De manière globale le SEEJ a bien fonctionné en 2019. Les budgets réalisés par destination ont tous été inférieurs à ceux prévus.

Le Club jeunes s'est bien relancé. Le centre de loisirs a augmenté sa fréquentation. De nombreux projets, dont plusieurs nouveautés, ont été réalisés en 2019 tout en restant dans les enveloppes budgétaires allouées. Nous veillons à réduire les coûts, mutualiser les actions et les moyens, éviter le gaspillage, utiliser du matériel de recyclage pour les activités...

La principale difficulté concerne le personnel. Manque de demandes et de personnel formé. La fin de l'année a été difficile avec l'arrêt des signatures des contrats aidés et le début de l'année 2020 redémarre « doucement »

## GEC/ ECONOMAT 2020

### **1- FONCTIONNEMENT**

Les produits alimentaires augmentent de plus nous avons les normes nutritionnelles à appliquer D'autre part le nombre d'enfants qui déjeunent en cantine a augmenté les nouveaux habitants de « La Barrade » et ceux « des écluses qui vont arriver .Le budget du compte 60623 est donc augmenté à 116 000 € dont 1000 € pour l'accueil jeunes + 6000 € pour les goûters de Noël et des kermesses ainsi que les chocolats des instituteurs et les petits déjeuners fournis aux écoles publiques et privée pour les interventions de la diététicienne.

Le compte 60628 est maintenu : car utilisé aussi pour les pharmacies des classes vertes.

Le compte produit d'entretien HACCP 60631, reste inchangé à 5500 € malgré les 3 bâtiments que nous avons à nettoyer et la cuisine centrale qui nécessite des produits spéciaux pour la désinfection et ses équipements tels que four, lave-vaisselle à billes, nettoyeurs vapeur. Nous essayons d'être vigilants au bon dosage des produits afin de ne pas être en surconsommation et avons diminué nos coûts puisqu'on avait 7000 € en 2018

Le compte 60636 pour les vêtements du personnel malgré les obligations de l'HACCP, celles de sécurité, celles d'équiper les contrats, et l'augmentation du personnel reste inchangé à 5500 €.

Le compte 60632 petit équipement de 3500 € en 2019 est fixé à 3000 € (soit 500 € de moins) compte tenu du fait que la plus grosse partie de l'investissement en matériel de cuisine a été fait les années précédentes.

Le compte fournitures scolaires 6067 reste inchangé à 23 600 €. S'il y a une ouverture de classe en septembre nous ferons une DM ou une demande de crédits supplémentaires au BS.

Le compte 6068 autres fournitures est maintenu à 3500 € car le port de vêtements jetables (charlottes, gants) est obligatoire comme l'utilisation du film alimentaire, de feuilles de cuisson des ainsi que des barquettes plastiques (pique-nique du CLSH) etc. Ce compte englobe aussi le sel pour les adoucisseurs d'eau de Colonieu et de Vilar il ne peut donc pas être trop descendu

Le compte 6226 Honoraires reste le même à 2000 € puisque ce sont les prélèvements obligatoires par le Labo départemental de la nourriture et des surfaces.

Le compte 6228 rémunérations des intermédiaires est maintenu puisque des interventions sont en projet.

Le compte 6182 documentations générales reste à 100 € pour la documentation cuisine.

Le compte 6714 reste à 1800 € car ce sont les livres de Noël pour les enfants... pour les dictionnaires prévoir en plus et voir qui engage ( culture je pense).

## **2- INVESTISSEMENT**

Prévoir un nouveau lave- vaisselle pour le self Vilar, l'ancien ne cessant de tomber en panne. Nous devons le changer en 2018 modèle professionnel d'environ 4 000,00 €

## **GEC/ CULTURE 2020**

### **1- Fonctionnement :**

Le budget fonctionnement du service culturel / associations subit quelques modifications par rapport à 2019.

Augmentation sur le compte 6228 dû au changement de prestataire pour les vœux à la population (outre la réalisation du film le prestataire s'occupe aussi des éclairages le jour des vœux).

Augmentation du compte fêtes et cérémonies par le fait de l'augmentation tarifaire des prestations culturelles. Légère hausse du compte 6257 « réceptions » par la prise en compte de l'augmentation des denrées alimentaires.

Pour terminer certaines associations voient leur subvention augmenter.

On note une baisse du compte 60632.

## GEC/ URBANISME 2020

### **1- Fonctionnement :**

#### **a. Dépenses :**

##### Charges à caractère général

Les comptes fournitures administratives (6064), documentation générale et technique (6182), frais d'acte et de contentieux (6227), rémunération intermédiaires (6228), annonces et insertions (6231), sont maintenus avec les montants indiqués dans le tableau prépa budget.

Sur le compte « rémunération intermédiaire/divers » (6228) doit être augmenté de 2 000<sup>e</sup> pour les diverses reproduction dans le cadre de l'élaboration du PLU qui va être relancée après les élections municipales.

Sur le compte « honoraires » 6226, nous n'avons plus à prévoir de crédits étant donné que cela correspondait à la mission d'assistance et de conseil juridique de Me BLANC TARDIVEL (mission close).

Sur le compte « concours divers » (6281), une augmentation a été ajoutée compte tenu de l'adhésion à l'association des petites villes de France (APVF).

##### Autres charges de gestion courante

Au compte 6574, il est maintenu le montant de base pour les termites et l'opération façade et une augmentation est inscrites compte tenu de l'approbation du PLH en cours d'année 2019 avec l'inscription d'objectifs nécessitant des subventions (4 440€ / an pour l'OPAH)

#### **b. Recettes :**

RAS

## 2- Investissement :

### a. Dépenses :

Dans le chapitre 21 :

- compte 2138 (Opération 202001) : suite à l'acquisition de la parcelle A0154 (avenue Elie Dussaud), un devis pour la démolition du hangar existant a été réalisé. Il faudra ainsi prévoir 55 084,80€.
- compte 2111 (Opération 202004) : acquisition de la parcelle AY34 au prix de 90 000€ pour la mise en œuvre de l'emplacement réservé N° 17 (parking).des frais d'études devront être inscrits mais pour l'instant nous ne connaissons pas encore l'enveloppe à prévoir pour cet objet.

### b. Recettes :

La cession d'une parcelle au bénéfice de M. EL BOUAISSI a été signée, nous devrions donc percevoir 1 000€ dès retour de l'acte. Par ailleurs, les élus ayant validé la cession du détachement de 129m<sup>2</sup> (détachement issu du bassin central à la Barrade) au bénéfice de Mme MERCIER Céline, nous avons évalué ce montant à 20 000€.

## GEC/ RH 2020

### 1. **Dépenses de fonctionnement** :

TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	2 700 250.00€
-------------------------------	---------------

- Un budget presque égal à celui prévu en 2019 qui s'explique par plusieurs départs en retraites équilibrés avec l'augmentation du nombre de contrat PEC (+10 personnes).

- A ce jour, pas de hausse du point d'indice annoncée pour 2020.
- Fin de nos contrats d'avenir
- Pas de taxe concernant le FIPHFP pour 2020
- Diminution des charges Plurelya car retrait des retraités mais mise en place de cartes cadeaux.
- Récupération du budget « cartes cadeaux Noël enfants »
- Frais de l'archiviste déplacé en ADM

## 2. Recettes de fonctionnement :

TOTAL RECETTES	185 860.00 €
----------------	--------------

Les recettes du service RH sont composées essentiellement du financement de l'Etat pour les contrats aidés : PEC, contrats d'apprentissage... Nous attendons les nouveaux taux de financement des contrats PEC.

Nous avons également 2 apprentis pour lesquels nous sommes financés à 80 % de leurs salaires, ainsi qu'une prise en charge totale de leurs formations et une part de leur tutorat. Attention fin des contrats d'apprentissage (Mickaël 30/11/20 et Angéline 03/07/19)

Le reste des recettes prévues est composé du remboursement des décharges d'activités syndicales, du remboursement du traitement de nos agents en maladie par notre assurance statutaire et nos mises à dispositions (étang salé)

Fin des recettes pour les contrats avenir.

## 3. Dépense d'investissement :

TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	27 000.00 €
-------------------------------	-------------

- Prévision du remplacement du logiciel RH

## 4. Dépenses pour le BS ou DM en 2020 :

- Prévoir le PPCR, augmentation au 01/01/20 mais non connu à ce jour

- Prévoir d'ajuster le BS quand sera connu le montant des HS pour les élections ainsi que le paiement pour la mise sous pli.

## GEC/ ADM/FIN 2020

### **1- Fonctionnement :**

#### 1. Dépenses :

Chapitre 011 :

\* sous chapitre 60 : l'ensemble des prévisions budgétaires sont maintenues à l'identique par rapport à 2019 sauf pour le compte fournitures administratives (6064) pour acquisition d'équipements nouveaux élus

\* sous chapitre 61 : Une légère hausse sur les contrats de prestations de services

\* sous chapitre 62 : augmentation du fait de missions transférées à la CCPRO et honoraires prestataire agrément cuisine centrale et reversement de RODP à la CCPRO

\* sous chapitre 63 : stable prévisions

Chapitre 014 : Ce chapitre concerne les atténuations de produits telle que le prélèvement SRU et le FPIC, nous attendons les notifications pour inscrire les crédits au BS.

Chapitre 042 : Dotations aux amortissements (6811), augmentation du fait de nouveaux biens à amortir.

Chapitre 65 : légère augmentation des participations sur 2020 pour le SDIS, le Syndicat du Collège et la SPA, toujours calculées en fonction de l'effectif à gérer (population / nombre d'enfant scolarisés). Augmentation subvention CCAS en prévision du poste RAM/LAEP, recette à prévoir et affiner au BS

Chapitre 66 : stable

Chapitre 67 : RAS idem 2019

## 2. Recettes :

Chapitre 042 : Opérations d'ordres liées aux subventions sur immobilisations en légère hausse et les écritures d'intégration des travaux en régie en augmentation 20.000€ pour 2020 contre 19000 en 2019.

Chapitre 70 : stable.

Chapitre 73 : Fiscalités prévisions (73111) idem 2019, AC (7321) stable

Chapitre 74 : Dotations et participation, prévisions toujours en baisse, désengagement progressif de l'état sur la DGF qui participe à son désendettement, par contre maintien des compensations sur exonérations TF et TH.

Chapitre 75 / 76 / 77 : RAS

### **2- Investissement :**

#### 1. Dépenses :

Opération 1024 : En baisse, uniquement prévision pour l'acquisition du matériel informatique

#### 2. Recettes :

Opérations d'ordres liées aux amortissements des biens pour 410247.24€ (chapitre 040) ainsi que le virement de crédit de la section de fonctionnement pour 312 739.68€ (021) qui peut encore varier comme la ligne d'emprunt.

Estimation du FCTVA (10222) à percevoir arrêtée à 90.000€ : moins de travaux en 2018 qu'en 2017.

Ligne d'emprunt d'équilibre arrêté ce jour à 382 322,68€ qui peut encore bouger en fonction des derniers ajustements